

# Projet

# Aide à la structuration des clubs

---

CDAM TENNIS DE TABLE

RÉUNION DU 18 SEPTEMBRE 2023

# Pourquoi ? Comment ?

---

## Pourquoi ?

- Le comité 06, avec le soutien financier de la Ligue et de l'ANS, a mis en place des challenges récompensant les clubs qui développent leur public jeune.
- Pour compléter et élargir cette action, il a paru utile de soutenir les clubs dans leurs différents projets de développement (et de garantie de leur pérennité) en mettant l'accent sur la nécessité de s'assurer que leur structuration et leur organisation est capable de répondre à la mise en place de nouveaux projets

**Un club structuré « vit », un club « bien structuré » vit bien, vit mieux, vit plus longtemps !**

## Comment ?

- Sensibiliser les dirigeants des clubs à vérifier que la structuration de leur association est performante et essayer de l'améliorer si besoin.

# Une démarche cohérente avec les objectifs fédéraux

---

- Mise en œuvre au niveau des Comités Départementaux
- Suivi par la Ligue dans le cadre de son plan de développement
- Remontée d'indicateurs vers la fédération (en cours de définition aussi bien par la fédération que par la Ligue ou les CD en fonction de leurs besoins))

# La mise en œuvre au niveau du Comité

---

- Le Comité identifie parmi ses membres des **responsables** du suivi de la structuration des clubs
- Ces responsables :
  - Suivent une session d'information (visio) avec le directeur de la Ligue en charge du développement pour avoir une vision sur les supports disponibles pour aider les clubs et prendre connaissance des axes de développement et de nouvelles pratiques préconisés par la Fédération.
  - Établissent 2 fois par saison (fin décembre et fin mai), avec les dirigeants des clubs, un état des lieux pour chaque club (sur la base de questionnaires déclinés de ceux actuellement d'élaboration pour les futurs labels FFTT, et sur la base de statistiques à définir),
  - Identifient avec les dirigeants des clubs les points d'améliorations potentielles (points de rencontre en janvier et en juin) et sont susceptibles de proposer des solutions pratiques (en s'appuyant éventuellement sur le directeur de la Ligue),

# Planning

---

Pour fin décembre 2023 :

- Formalisation des détails de fonctionnement (avec les membres du CD06 intéressés pour intervenir dans ce projet),
- Préparation des questionnaires d'évaluation et des indicateurs statistiques.

Premier trimestre 2024 :

- Présentation du projet au Conseil de Ligue (mode de fonctionnement, fiches d'évaluation,...)
- Valorisation ou récompense pour les clubs en progression ???
- Test des questionnaires et des indicateurs statistiques dans le 06

Avant le 31 mai 2024 :

- Validation par les comités directeurs des différents départements,

# Planning

---

Le matin de l'AG de Ligue (septembre 2024) :

- Présentation du projet aux représentants des clubs :
  - Diaporama des ingrédients de réussite,
  - Présentation des relais dans les différents départements.

A partir de septembre 2024 :

- Mise en œuvre du projet dans les départements

Septembre à décembre 2024 :

- Premier retour des informations des clubs

A partir de janvier 2025 :

- Suivi et accompagnement des clubs

Les ressources déjà  
disponibles

---

# Les documents diffusés par la FFTT

---

- Pour présenter leur mission aux nouveaux dirigeants :
  - Le livret d'accueil du nouveau dirigeant (édition 2023/2024) - [lien](#)
- Pour définir la politique tarifaire de votre association :
  - Le guide pratique du dirigeant de club « Aide à la construction d'une politique de tarification » - [lien](#)
  - La calculatrice du dirigeant – [flyer](#) - [lien](#)
- Pour vous aider à rédiger votre projet associatif :
  - Le guide - [lien](#)
  - Modèle de projet associatif - [lien](#)



# Les documents diffusés par la Ligue

---

- Le set gagnant du dirigeant :
  - [Présentation des 11 points](#)
  - [Point 1 : diriger un club](#)
  - [Point 2 : le projet club](#)
  - [Point 3 : les structures d'accueil du club](#)
  - [Point 4 : les différents publics](#)
  - [Point 5 : l'équipe d'animation](#)
  - [Point 6 : le recrutement des bénévoles](#)
  - [Point 7 : la délégation](#)
  - [Point 8 : la politique des ressources](#)
  - [Point 9 : la gestion financière](#)
  - [Point 10 : la gestion des ressources humaines](#)
  - [Point 11 : les relations du club et la représentation des dirigeants](#)